



## **Assemblée des délégués de l'ASF, 23 septembre 2011 Saignelégier, canton du Jura**

Durée : de 10h15 à 12h45  
Présence de : 71 membres et délégués, 9 invités

### **Ordre du jour**

01. Allocution de bienvenue des présidents de l'ASF et de l'AJPF
02. Allocution de bienvenue d'une personnalité de l'office cantonal de l'environnement
03. Élection des scrutateurs
04. Procès-verbal de l'AD 2010
05. Rapport annuel 2010/11
06. Comptes annuels/bilan 2010
07. Programme d'activités 2011/12
08. Budget 2012
09. Nouvelles recommandations pour la conclusion de contrat en économie forestière et suite du projet
10. Organisation du monde du travail
11. Concours de bûcheronnage et championnats du monde
12. Elections
13. AD 2012
14. Divers

### **1/2. Salutations**

G. Bossi, Président, salue les délégués présents et plus particulièrement les invités dont :

- Madame Suzana Vanek de la rédaction du journal du bois suisse
- Jacques Gerber en tant que chef de l'office de l'environnement
- Patrice Eschmann, inspecteur cantonal des forêts
- Luc Maillard, président de la section Thurgovienne de l'ASF
- Werner Huber, représentant de la SUVA
- Pius Wiss, président de Entrepreneurs forestier suisse
- Urs Wehrli, d'EFS



- Sepp Waldis, invité d'honneur
- Il salue également tous les membres d'honneur ayant fait le déplacement à Saignelégier, Hans Beereuter, Ernst Gränicher, Peter Bânteli, Kurt Isler et Kurt Mahning.

Il excuse, entre autre, les section des cantons de Schwytz, Schaffhausen, Zug, Lichschtenstein, Tessin, Nidwald/Obwald et Glaris.

Les premiers mots de bienvenue sont donnés Monsieur Jacques Gerber, Chef de service de l'office de l'environnement du canton du Jura.

Il est honoré de souhaiter la bienvenue aux représentants des sections de l'association suisse du personnel forestier. L'ensemble du parlement Jurassien se joint à ces paroles. M. Gerber souligne l'importance des forêts aussi bien sous l'aspect patrimoine naturel que sous l'aspect d'élément économique de première importance. Il est fier de recevoir l'ASF, association plus que centenaire, et ne peut que se joindre aux valeurs défendues et représentées par notre association. La défense pour de meilleures conditions de travail du personnel forestier suisse ainsi que notre engagement « indirect » en faveur des propriétaires forestiers est exemplaire. Dans un monde de plus en plus virtuel, ne s'arrêtant trop souvent que sur des valeurs « d'économistes », une association comme l'ASF prouve qu'une politique menée avec les pieds sur terre permet de garder conscience des valeurs globales de la forêt, forêt qu'il est impossible de vouloir classer dans un système monofonctionnel !

M. Gerber tient à souligner trois points qui lui tiennent particulièrement à cœur, trois points où il encourage l'ASF à s'engager, respectivement à continuer de s'engager !

Le premier concerne la pyramide des âges du personnel forestier. Cette pyramide qui perd de plus en plus d'éléments, éléments quittant un corps de métier pour diverses raisons dont les principales sont soit d'ordres financiers, soit de pénibilité au travail. Le canton du Jura sera très bientôt, et il n'est de loin pas le seul, confronté à un problème de « rajeunissement » des postes de gardes forestiers, Il est important de motiver les jeunes forestiers-bûcherons à croire à un avenir dans l'économie forestière.

Le deuxième point concerne une « peur » latente de certains forestiers-bûcherons vis-à-vis des prestations immatérielles de la forêt. Les structures et conditions de propriété suisse, auxquelles s'ajoute la forte densité de population, ne nous permettent pas, plus, de nous contenter de voir la forêt sous le seul aspect de la production de bois. Les fonctions de protections et sociales sont ou deviennent aussi importantes que la fonction de production. Le forestier-bûcheron doit voir ceci comme une chance « d'exposer » ses compétences dans d'autres domaines que celui dans lequel on le « range » trop souvent et trop simplement, celui de coupeur de bois !

pour terminer, la politique à besoin des gardes forestiers et des forestiers-bûcherons pour motiver les propriétaires à agir dans leurs forêts, la politique peut, doit mettre les moyens à disposition mais elle a absolument besoin des professionnels pour encourager et faire comprendre aux propriétaires le besoin essentiel de soigner et d'entretenir sa forêt. L'avenir de la forêt et du personnel forestier de demain passe par des investissements consentis aujourd'hui !

Luc Maillard, président de la section jurassienne de l'ASF, salue à son tour les invités et les membres de l'ASF pour leur présence et remercie le comité d'avoir choisi les franchises-montagnes pour son assemblée annuelle. Il souhaite à tous une intéressante, agréable et constructive assemblée 2011.

### **3. Election des scrutateurs**

est élu : Heinz Marthaler du canton de Bern

### **4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2010**

Le procès-verbal a été envoyé aux présidents pour distribution. Il peut aussi être téléchargé sur le site Internet de l'association. Le Président le soumet au vote, l'assemblée l'accepte à l'unanimité.

## 5. Rapport annuel du Président

### « Agissons ensemble pour la forêt et ses diverses fonctions ».

Tel était le slogan de la première réunion de l'Année internationale de la forêt, proclamée par l'ONU. Sur la page d'accueil officielle, 20 organisations de taille plus ou moins importante étaient présentées pour encadrer le projet.

On pourrait penser qu'avec ces 20 organisations un large soutien et une bonne compréhension du domaine de la forêt devrait être assurés auprès de la population. Je dis bien « devrait » car, à mon avis, dans les différents articles de presse, brochures, prospectus, documents pédagogiques, etc. les intérêts des « propriétaires » de la forêt ne sont pas suffisamment traités par les différentes organisations.

Ces propriétaires forestiers ont montré dans le passé avec quel sérieux ils s'occupaient de leur bien. C'est pourquoi la forêt suisse et la loi fédérale sur les forêts ont été retenus pour la sélection finale du prix « Future Policy Award ». Ce prix rend hommage en particulier à notre loi forestière qui remonte à 1902 et qui a permis que les multiples fonctions de la forêt soient mises au premier plan et qu'une gestion durable soit garantie.

Sans les forestiers du terrain, qui ont su sensibiliser les propriétaires forestiers, tous ces principes n'auraient jamais pu se concrétiser dans les forêts. Car c'est bien grâce à nos membres que les opérations de martelage répétées, les multiples consultations, excursions et visites guidées dans les forêts, aussi bien privées que publiques, à travers tout le pays, sont organisées.

En effet, à quoi ressemblerait la forêt suisse sans ces « gardiens de la loi », qui agissent non pas en tant que policiers, mais en tant que spécialistes de la forêt aussi bien auprès des propriétaires forestiers que de la population – citadine et rurale.

Ce sont tous les travaux que les ouvriers forestiers, forestiers-bûcherons, gardes forestiers et ingénieurs forestiers ont effectués dans les forêts suisses au cours des 120 dernières années qui nous permettent de bénéficier aujourd'hui d'une forêt à la biodiversité aussi élevée. Que ce soit en montagne ou dans les forêts du Plateau, partout la diversité des espèces est extrêmement importante et si nous tenons à la conserver et à la favoriser, l'exploitation est l'unique moyen d'y parvenir.

On pourrait dire pour résumer: plus d'exploitation = plus de lumière = plus d'espèces, ce qui donne une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes – propriétaires forestiers, entrepreneurs forestiers et tous ceux qui s'engagent pour la protection de la nature, mais aussi pour toutes les créatures qui vivent dans la forêt, et grâce à la forêt. Prenons soin de ce bien précieux qui nous a été confié, suivons l'exemple qui nous a été donné, nous le devons aux générations futures.

### Réunions / Rencontres

Le Comité s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année dernière. L'une des réunions a eu lieu à Zurich pour la clôture de l'exercice en présence du comité élargi (à savoir aux représentants) et une autre réunion s'est tenue en Basse-Engadine, chez Arnod Denoth, nouveau membre du bureau.

Le 4 mars, la conférence annuelle des présidents s'est déroulée à Olten.

Par ailleurs, diverses rencontres et réunions ont eu lieu dans le cadre des organismes et associations suivants : OmT Forêt, CFFF, Forêt/Gibier, championnat de bûcheronnage, SUVA (division sécurité au travail), Fonds pour la Formation professionnelle forestière, OFFT, Forum Forêts.

Le Président ou un membre du Comité ont été présents à la plupart des assemblées cantonales.

Les réunions de délégués organisées dans les différents organismes et groupes de travail n'entrant pas dans le cadre du rapport, nous ne les mentionnons pas ici.



### **Année internationale de la forêt**

Dans tout le pays, des journées sont organisées, ou ont déjà eu lieu autour de ce sujet. Je suis fier de tout ce que l'économie forestière a réalisé et fier de constater que le public est venu aussi nombreux dans la forêt. J'ai eu l'occasion de participer personnellement à quelques-unes de ces manifestations et j'ai été enthousiasmé de voir avec quelle passion les apprentis forestiers-bûcherons, les forestiers-bûcherons et les ingénieurs forestiers se sont engagés. Et partout dans la presse régionale et nationale des articles ont relayé ces manifestations.

Le film « le mystère de nos forêts », qui a déjà été diffusé en plusieurs endroits et qui a été tourné spécialement pour cette Année internationale de la forêt, est à recommander et pourrait être présenté aussi à l'occasion d'une future Journée de la forêt.

### **Forum Forêt**

Au cours de l'année dernière, les sujets suivants ont été traités lors de trois réunions :

Flexibilisation de la politique forestière en matière de surface, avenir du CFFF, WAP-CHplus, Année de la Forêt,

Stratégie énergie du bois de la Confédération

### **OmT forêt (Organisation du monde du travail)**

Demande auprès de l'OFFT pour l'introduction de l'apprentissage forestier sur deux ans (attestation de formation professionnelle AFP).

Sondage au sujet du plan de formation des forestiers-bûcherons. Une prise de position a été envoyée aussi par notre association au CODOC.

### **Fonds pour la formation**

Markus Steiner communiquera des informations détaillées sur la situation financière et les paiements lors de l'assemblée des délégués.

### **Championnat de bûcheronnage**

Ceux qui ont assisté vendredi au 9ème championnat suisse de bûcheronnage professionnel dans le cadre de la Foire forestière ne sont pas prêts de l'oublier. Dans toutes les disciplines, les épreuves ont été disputées à un très haut niveau, y compris chez la jeune génération.

Je ne vais pas aborder ici le sujet des concurrents et des disciplines - Ralph Malzach s'en chargera par la suite - mais de l'organisation. En cette « chaude journée », dans tous les sens du terme, toute l'équipe, le comité d'organisation ainsi que les arbitres et les bénévoles ont effectué un travail fantastique. Encore un grand merci à tous pour leurs efforts.

Concernant le déroulement et l'infrastructure du championnat, nous devons revoir notre copie car il n'est pas possible que seuls les spectateurs des deux premiers rangs puissent voir quelque chose et que les visiteurs de la Foire soient exclus de la cérémonie de remise des prix.

Concernant la possibilité du déroulement en Suisse du championnat du monde plusieurs décisions ont déjà été prises, d'autres sont encore à l'étude. Ralph Malzach vous communiquera d'autres informations sur ce point également.

### **Journées Forêt/Gibier**

Ces deux journées se sont une nouvelle fois déroulées à Maienfeld et Lyss. Dans les deux localités, les journées de formation complémentaire ont connu un niveau de participation élevé (malgré la Foire forestière) côté forestiers et chasseurs. Le sujet traité a été celui du cerf rouge et de ses effets sur la sylviculture.

J'attire également votre attention sur la page d'accueil, où vous trouverez des documents intéressants à remettre aux participants d'excursions scolaires ou d'autres excursions. [www.waldwild.ch](http://www.waldwild.ch)



### **Campagne d'image**

Nos forêts, une richesse pour tous. Tous les forestiers connaissent maintenant ce logo et savent à quoi il correspond.

Pensez à l'afficher davantage, dans vos triages, sur les piles de bois, sur les murs des ateliers, aux entrées des forêts, à proximité des coupes de bois, partout où l'attention doit être attirée sur notre travail et les soins que nous apportons à la forêt.

Cette campagne a donné lieu à une quantité de supports publicitaires, textes explicatifs, ainsi que de brochures destinées aux manifestations publiques et locales – utilisez-les !!

N'oubliez pas non plus de consulter la page d'accueil consacrée à notre campagne : [www.wald.ch](http://www.wald.ch)

### **Championnat de ski**

Cette année, cette manifestation à la fois amicale et sportive a eu lieu dans la vallée de Conches. Les forestiers du Haut-Valais nous ont permis de vivre une compétition impressionnante et très bien organisée. Sous un superbe soleil, bien que dans le froid, les quelque 120 participants sont partis à l'assaut des pistes avec un bel enthousiasme et chacun a vraiment donné le meilleur de lui-même.

Un grand merci aux organisateurs pour cette belle journée de compétition.

L'édition 2011 sera assurée par nos collègues du canton de Berne, réservez déjà le samedi 28 janvier 2012. Une journée conviviale et unique vous attend !

### **Sécurité au travail**

Nous soutenons la SUVA dans cette action. Au Comité, les « 10 Règles » lancées lors de la Foire forestière ont fait l'objet de vives discussions. Leur mise en œuvre dépend maintenant de nous ; aidez-nous à rendre le travail en forêt plus sûr !!

A l'attention des représentants des différents cantons : soyez attentifs aux informations communiquées par la division Sécurité au travail à Lucerne et étudiez-les avec vos collaborateurs, quel que soit leur niveau.

### **Newsletter**

Je ne suis pas très satisfait de la « Newsletter » lancée il y a deux ans. Lorsque l'on interroge les forestiers, on s'aperçoit qu'elle est insuffisamment connue et on la trouve trop rarement dans les ateliers.

La décision de faire diffuser nos Informations par l'intermédiaire du „Journal Suisse du Bois“ s'est avérée pertinente. Si dans vos triages et entreprises des activités, des travaux et de projets sont en cours qui pourraient intéresser l'ensemble de la branche forestière suisse, n'hésitez pas à en informer notre Chargé d'affaires. Nous sommes toujours heureux de recevoir des articles utiles et pertinents.

### **Page d'accueil**

La nouvelle page d'accueil est prête et actualisée en permanence. Merci de communiquer à notre Chargé d'affaires les informations, les faits et les articles qui vous semblent importants, il les mettra en ligne sur notre page.

Ces informations rendent une page d'accueil plus vivante, plus intéressante, et contribuent à approfondir les relations entre tous les professionnels de la forêt de notre pays.

### **Divers**

Opération « Bois d'allumage » : elle se poursuit et s'étend. Dans ce groupe de travail, nous apportons également une contribution financière. Pour en savoir plus : [www.aktionzuendholz.ch](http://www.aktionzuendholz.ch)

La prochaine opération sera la manifestation annuelle et aura lieu le 22 octobre dans le Toggenburg.

Le 11ème portrait en bois d'allumage est la forêt multifonctionnelle de Bonfol, ici dans le Jura.

L'OFEV a lancé un concours autour de l'utilisation du bois de feuillus en Suisse. Les lauréats ont été sélectionnés. Tous les projets sont de bons projets, malheureusement il ne s'en trouve aucun qui nécessite de grosses quantités de bois rond de feuillus issues de nos forêts.



Le travail du secrétariat, ainsi que sa rémunération, ont été discutés avec le directeur de l'école. Une solution devrait être trouvée l'année prochaine.

Sur les sujets de la biodiversité, des arbres à pics et des arbres biotopes nous partageons le point de vue de l'ASPO / Birdlife. Mais aucun accord n'a encore pu être trouvé en ce qui concerne le bois mort, pour des raisons de quantité par hectare.

Dans les contrats d'embauche, les périodes de congés ont été adaptées avec EFS et EFOS et ont été d'ores et déjà augmentées pour les 21-50 ans de 3 (23) jours et d'ici 2020 elles seront augmentées de 5 (25) jours. Jusqu'à l'âge de 20 ans et à partir de 51 ans la période de congés est dès à présent de 5 semaines.

Cette liste n'est pas exhaustive mais j'espère néanmoins vous avoir apporté des informations plus précises sur nos activités et projets actuels.

### **Conclusion**

Comme l'année dernière, car ces points sont importants pour moi :

**Premièrement** : Je souhaite encourager la participation active des sections et des membres à la vie de l'association par ces moyens si efficaces de communication et d'information que sont la page d'accueil, la newsletter et la revue.

**Deuxièmement** : Diffusez mieux encore les informations sur le rôle des ouvriers forestiers au moyens des flyers, affiches, sites internet, etc. au sein de la population au sens large, par l'intermédiaire de tous membres, qu'ils soient apprentis, ouvriers forestiers, forestiers-bûcherons, conducteurs d'engins, gardes forestiers, entrepreneurs forestiers. Joignez-vous à nous!

**Troisièmement** : Merci à tous et à chacun de ceux qui ont participé de manière critique et positive à la vie de l'association, c'est grâce à vous que nous avançons.  
Je remercie en particulier mes collègues du comité et bien sûr notre infatigable chargé d'affaires, François Fahrni.

### **06. Comptes annuels / bilan 2010**

Les comptes 2010 ont été clôturés avec un déficit de Fr. 1'622.67 pour un budget total de Fr. 93'191.02.

Le total du bilan de l'ASF s'élevait à Fr. 223'892.33, les actifs représentant la somme de Fr. 220'724.03.

Markus Tanner, Sam Hess et Ruedi Bühler, réviseurs, ont approuvé les comptes et se sont assurés de la bonne tenue du secrétariat. Ils demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et le bilan 2010. Le nombre de membres (toutes catégories confondues) se montait à fin décembre 2010 à 2'029. Ruedi Bühler, porte-parole des réviseurs, remercie le comité pour le travail fourni et le chargé d'affaires pour la bonne tenue du secrétariat de l'ASF. Il tient à souligner que le nombre de membre total de membre diminue d'année en année et que parallèlement le nombre de retraités augmente. **Il lance un fervent appel à tous les présidents afin de s'engager à recruter des nouveaux membres, la diminution au niveau national n'est que le reflet de ce qui se passe dans les sections.** Tous les apprentis devraient être motivé à faire partie de notre association dès le début de leur carrière, il est du ressort des sections de les contacter et de les motiver à se joindre à nous !

Les comptes et bilan sont soumis à discussion. La parole n'est pas demandée et ces derniers sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.



## **07. Programme d'activités 2011**

En plus des séances habituelles du comité, de l'assemblée des présidents et de l'assemblée des délégués, l'ASF s'engagera plus particulièrement dans les domaines suivants :

### **Conférence des présidents**

elle se déroulera comme d'habitude à Olten durant le mois de mars

### **Newsletter**

L'objectif reste inchangé, 4 à 6 parution durant l'année. Les contributions des sections sont les bienvenues et peuvent être envoyées à notre chargé d'affaire.

### **Site internet**

Un effort a été fait afin de le mettre à jour. Le secrétariat va continuer sur la lancée. Ici aussi vos contributions sont plus que bienvenues.

### **Campagne de promotion**

Cette campagne est couronnée de succès. Le groupe de travail continue son labeur afin de compléter et de renouveler l'offre de la campagne.

### **Sécurité en forêt (publique et privée)**

L'ASF continue de soutenir les campagnes de prévention de la SUVA. Le président insiste sur l'importance de la sécurité au travail. Celle-ci peut-être améliorée par une meilleure sensibilisation mais aussi par une meilleure formation continue du personnel. 30 ou 40 ans d'expérience pratique n'est pas toujours un garant de savoir « tout faire juste ». Tout doit être entrepris à tous les niveaux afin de diminuer le nombre et la gravité des accidents.

### **Journées Forêt-Gibier**

Journées de première importance permettant un échange de points de vue entre les acteurs du monde de la chasse et du monde forestier. Le président encourage les présidents à motiver un maximum de forestier à participer à ces fructueuses journées se déroulant aux centres de formation de Lyss et de Maienfeld.

### **Concours de bûcheronnage / „Camp d'entraînement juniors“ et championnats du monde**

Cet amalgame permettant de se distinguer à un niveau mondial sera développer par Ralph Malzach

### **Champ. de ski**

Les prochains championnats suisses de ski alpin et nordique se dérouleront dans le canton de Berne, plus précisément à Zweisimmen en date du 28 janvier 2012. Tous les forestiers skieurs sont invité à participer, le chrono n'est pas le plus important de la journée mais bien la camaraderie et le plaisir de passer une bonne journée.

### **Assemblées des sections**

Le comité aimerait pouvoir participer à un maximum d'assemblées générales. Les sections sont priées de nous communiquer la date et le lieu de ces dernières.

## **08. Budget 2011**

Le budget 2011 est présenté aux délégués. François Fahrni commente les postes les plus importants. Les prestations dépendant de la tenue du secrétariat représentent un montant de Fr. 51'200.- et les dédommagements pour le travail du comité sont budgétisés à Fr. 19'500.-. Par rapport au bilan 2010, le poste des dépenses est augmenté de Fr. 7'308.98. Le budget 2011 prévoit un déficit de Fr. 6'800.- pour un montant total de Fr. 100'500.-.

Les entrées financières sont assurées par les cotisations des membres (env. Fr. 65'000.-), le soutien de la Confédération aux « activités générales » de l'ASF (env. Fr. 20'000.-). Le fond du bois, qui jusqu'alors nous soutenait pour un montant de Fr. 7'000.-, ne peut plus être compté car le nouveau règlement de ce

fond interdit le soutien à d'autres associations.

G. Bossi recommande à l'assemblée d'accepter le budget 2012.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

### **09. Nouvelles recommandations pour la conclusion de contrat en économie forestière et suite du projet**

EFoS (Entrepreneurs forestier suisse) à un problème avec la situation d'une cct au niveau cantonal comme c'est le cas en valais. Le problème principal déclaré par EFoS est la « liberté » d'entreprise qui est ainsi rendue plus compliquée. Le deuxième argument, dont on parle moins mais d'on l'importance n'est pas à minimiser, est le niveau salarial situé à un niveau plus moderne et concurrentiel vis-à-vis des entreprises publiques.

Les recommandations actuelles devaient être revues afin de correspondre à des conditions d'engagement moderne. Un groupe de travail composé de représentant de EFoS, EFS et ASF à été mit sur pied et à revu et rédigé de nouvelles recommandation.

EFoS et ASF sont d'avis que ces recommandations doivent obtenir un poids plus important. L'objectif final de ces deux partenaires serait de pouvoir atteindre le statut de CCT. Un premier pas à été fait avec une révision et adaptation des recommandations actuelles. Le deuxième pas envisagé par EFoS et ASF est de pouvoir arriver suffisamment rapidement à un niveau de directives. Ainsi ce document obtiendrait plus de valeur non seulement vis-à-vis des partenaires sociaux mais également juridiquement. EFS désire, pour la suite de la démarche, de se mettre en retrait car elle ne sent pas responsable et mandatée pour discuter du contenu de ces futures directives. Nous devons ainsi démarcher afin de motiver les décideurs tels que les associations suisses des communes, des bourgeoisies etc.

L'objectif final voulu par l'ASF et EFoS, une CCT nationale, reste extrêmement difficile à atteindre (selon l'étude faite par l'étude Binder en 2007). Malgré tout les deux partenaires cité ci-dessus sont d'avis que tout doit être tenté afin d'arriver à ce but commun. Un gros travail de Lobbying commence...

#### ***Les changements principaux des nouvelles recommandations sont :***

- La sécurité au travail à été complétée et mise à jour
- Les vacances de la classe 21-50 ans passent de 20 à 23 jours, l'objectif étant de passer à 25 jours au plus tard en 2020
- Retraite anticipée (modèle prévoyance privée „encouragée“. Une solution propre à notre branche économique n'étant finançable)
- FdF est partie intégrante
- La formation continue est concrètement encouragée
- La durée hebdomadaire de travail est de 42.5 h.
- Les classes de salaire ont été complétées
- Adaptations générales et amélioration de la compréhension du texte

Ces nouvelles recommandations rentreront en vigueur à partir de janvier 2012!

### **10. Organisation du monde du travail**

Les projets actuels sont :

**Formation avec attestation fédérale :** Le principe de la formation de base comme ouvrier forestier avec attestation à été approuvée par notre branche (par une petite majorité) et le dossier à été déposé auprès de l'OFFT. Sauf surprise, cette formation devrait donc prochainement mise sur pied.

**Age minimum pour débiter l'apprentissage de forestier-bûcheron :** Selon les autorisations en cours les jeunes de moins de 16 ans révolu ne sont pas autoriser à exécuter des travaux dangereux. Ceci veut dire que tout jeune n'ayant pas atteint l'âge de 16 ans n'a pas le droit d'être engager comme forestier-bûcheron.

Une demande officielle afin de résoudre ce problème à été déposée auprès du SECO et de l'OFFT. Ces instances fédérales sont compétentes pour l'octroi ou non d'autorisations spéciales. Aucune réponse n'est pour l'instant parvenue à l'OTrA-Forêt. Cette dernière organisation à décider de mobiliser le monde politique, notamment Max Binder, afin de faire avancer la prise de décision des instances compétentes



**Problème de financement** : De plus en plus de contraintes administratives posées par l'OFFT, couplées avec une diminution des aides données par l'OFEV créent des problèmes de financement de l'OTRA. Cette dernière est intervenue auprès de l'OFFT afin de le rendre attentif à certaines exigences, engendrant des coûts exorbitants, et aux conséquences financière que celle-ci représente.

**Fond de formation** : Le montant total au budget est fixé à Frs 950'000.- soit Frs. 150'000.- de moins que l'an dernier. Le 75% de cette somme est réservée pour le financement des cours interentreprises. Le montant octroyé par jours de cours/participant reste à Frs. 70.- et ne peut pas être augmenté.

La gestion du FdF est elle en diminution, ceci grace à une simplification de certains processus de travail. Le budget 2012 devrait se clôturer avec un déficit de Frs. 44'000.- !

Malgré le fait que le FdF ne peut se clôturer avec un déficit, le comité a voulu faire preuve de transparence afin de démontrer de manière précise « le manque à gagner » du FdF. Ce manque à gagner doit être réglé de manière interne à la branche, soit par diminution des frais de gestion, soit par réduction des prestations ou alors par augmentation des recettes.

Le problème de financement du FdF est clairement démontré par la diminution du nombre de triage (- 41 entreprise et - 111 employés), les fusions d'entreprises publique sont ainsi clairement un des gros problèmes pour la continuité du financement de FdF.

Une première mesure a été prise afin de compenser cette tendance, cette mesure repose sur la suppression du jour de carence.

Les travaux de mise en place du FdF ne sont de loin pas encore terminés. Différentes transactions sont en cours avec les cantons disposant de fonds cantonaux. Pour chacun de ceux-ci des solutions individuelles doivent être trouvées ; Ils doivent, pour certaines prestations, participer au fond national et en contrepartie ils ont droit à certaines prestations. Du fait que chaque canton concerné a une solution différente, le FdF national doit mener des discussions avec chaque institution régionale ou cantonale et trouver autant de solutions afin de garantir les mêmes prestations à tous !

## **11. Concours de bûcheronnage et championnats du monde**

Lors de notre assemblée en 2009, les délégués présents avaient approuvée par voie consultative l'idée du projet « Championnats du monde de bûcheronnage professionnel » en Suisse. Différents lieux ont été contactés, St-Gall (OLMA), Berne (BEA) et Aeschi près de Spiez. Pour différentes raisons, notamment financières, ces trois premiers lieux ont été abandonnés. Actuellement et après 4 séances de travail intensives, la région de Brienz semble être à même de pouvoir, sous certaines conditions, mettre une telle manifestation sur pied. Le comité de pilotage est expérimenté dans l'organisation de manifestations de telle envergure, il a notamment organisé les championnats du monde « Timbersport » en 2009.

Le dossier de pré-candidature a été déposé mi-juillet auprès de l'IALC.

La pièce maîtresse devant encore être « retravaillée » et « affinée » est bien entendu le budget. La « solution » calculée pour Brienz démontre qu'il est possible d'organiser des championnats du monde pour un montant de Frs 500'000 à 600'000. La grosse différence par rapport aux calculs faits pour Aeschi (Be) réside dans le fait que le terrain de compétition est déjà existant, qu'il n'y a pas besoin de gros travaux d'aménagement et que parallèlement aux championnats du monde, les journées des bûcherons organisés tous les ans à Brienz pourront se dérouler sur et avec les mêmes infrastructures.

Différentes idées sont en développement afin d'assurer les revenus nécessaires à une telle manifestation. Une de celles-ci est mobiliser 2'000 forestiers, en plus des spectateurs habituels, comme spectateurs de ces championnats. Cette mobilisation devrait se faire par une offre attractive à l'intention des entreprises publiques et privées de Suisse. Cette offre pourrait combiner une visite des places de concours, un programme « détente » ainsi qu'un hébergement en demi-pension pour un montant forfaitaire attractif. Si un maximum de triages, respectivement d'entreprises privées, réserve 2 jours comme voyage d'entreprise pour 2014, cet objectif devrait être facilement atteint.

D'autres idées sont en « germination » au sein du groupe de promoteur, idées devant permettre d'organiser cette compétition.



**Les trois questions les plus importantes auxquelles nous devons avoir une réponse informelle sont :**

1. Est-ce que les sections cantonales sont prêtes à soutenir la section suisse dans la recherche de sponsors pour un montant de Frs. 200'000.-. La forme est encore ouverte, répartition en fonction du nombre de membres (nb. de membres ASF, env. 2'000/montant à trouver Frs. 200'000 = 200'000 : 2000 = Frs 100.- par membre de chaque section. Par ex. ; Grisons : 200 x 100 = Frs. 20'000.- à « trouver ; Glaris : 26 x 100 = Frs 2'600.- à « trouver).

Une deuxième variante est proposée par Hans Beereuter. Comme pour le centenaire de l'ASF, répartition du montant total en relation à la surface forestière, soit environ 20 centimes par m2 de surface forestière.

2. Est-ce que les sections sont prêtes à trouver dans leur ensemble 2 à 3 membres pour œuvrer au sein du comité d'organisation. Ceci à côté de nos amis Bernois qui sont déjà au travail.

3. Est-ce que les sections sont prêtes à fournir ensemble entre 80 et 100 juges et aides.

Ces questions sont transmises sous forme de document aux délégués et ces derniers sont priés de donner une réponse indicative d'ici à mi-novembre. En fonction des résultats reçus une assemblée extraordinaire devra être envisagée au début 2012 afin de prendre une décision définitive. Date envisagée pour cette assemblée, l'après-midi de la prochaine assemblée des présidents qui se tiendra début mars 2012.

**Information sur Swiss- Worldskill's**

La bonne collaboration avec l'organisation Swiss- et Worldskills est interrompue

Raison: Les 5 disciplines de notre championnat ne donne pas une image suffisamment complète des compétences de nos forestiers-bûcherons

Une information plus complète sera publiée dans la presse spécialisée durant le mois de nov.

**12. Elections**

Reto Meyer a décidé, après de nombreuses années d'engagement au sein de notre comité, de se retirer pour la fin de cette année. L'ensemble de l'ASF et en particulier le comité le remercie très sincèrement pour tout ce qu'il a apporté à notre association. Sa force tranquille, sa ténacité et sa diplomatie laisseront encore longtemps leurs empreintes dans le monde forestier. Il sera remplacé par Mathieu Buser, Forestier en formation, provenant lui aussi du canton de Bale. Bienvenue à lui !

L'assemblée soutient la proposition et Mathieu Buser est élu à l'unanimité.

**13. AD 2012**

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 21 septembre 2012 dans le canton d'Argovie



#### 14. Divers

14.1 Reto Meyer se voit remettre un cadeau pour sa longue « carrière » au sein de l'ASF.

14.2 Sepp Waldis, caissier de longue date de l'organisation des championnats suisse de bûcheronnage et de l'équipe nationale, désire aussi mettre un terme à sa fonction. Sa carrière à débiter en 1973 et se termine après 38 ans et 3 présidents de co. Il se voit lui aussi remettre un présent.

Ruedi Schweizer à été nommé à la place de Sepp, nous lui souhaitons à lui aussi « 38 » de plaisir !

14.3 Le comité propose Reto Meyer comme membre d'honneur. L'assemblée soutient la proposition à l'unanimité.

14.4 Werner Huber, Président de la section Lucernoise et agent de la SUVA, présente la campagne « 10 règles élémentaires sur la sécurité au travail ». Ces règles doivent permettre d'atteindre un objectif fixé par la SUVA, objectif concernant toutes les professions assurées SUVA, qui consiste à diminuer de moitié le nombre d'accidents mortels au travail. Ces dix règles ne sont pas nouvelles, ces sont des règles connues qui ne doivent qu'être appliquées. G. Bossi rappelle que l'ASF soutien les démarches constructives de la SUVA et que la sécurité fait partie de notre travail en tant que spécialiste du monde forestier.

Lyss, le 25 octobre 2011

Le Président

Le Chargé d'affaires

Gottfried Bossi

François Fahrni